DGFiP 22 – Ouverture d'un MOOC pour les régisseurs du secteur public local

Poursuivant la modernisation et la diversification de son offre de formation, l'École nationale des Finances publiques, avec le concours du Service des collectivités locales, propose un nouveau MOOC (Massive Open Online Course ou cours en ligne ouvert massivement sur Internet) intitulé « Gestion locale : les clefs de la fonction de régisseur d'avances et de recettes ».

Après un premier MOOC « La TVA et les collectivités locales – Ayez les bons réflexes » ouvert en 2016, l'ENFiP et le Service des collectivités locales sont souhaité poursuivre leur partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) en créant un nouveau produit destiné aux régisseurs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Cette formation à distance vient compléter utilement la palette des outils existants sur le sujet (notamment le « kit de formation » mis à la disposition du réseau l'an dernier, pour des formations en présentiel assurées par les comptables du SPL auprès des régisseurs attachés à leur poste).

Ce MOOC « régies » permet un apprentissage de la matière sur des supports numériques variés mis à disposition de manière échelonnée sur plusieurs semaines (sept séances d'une heure de travail environ). Les séances comprennent toutes des saynètes de mise en situation, des clips animés, des exercices d'application et des conseils pratiques donnés par différents régisseurs et comptables en poste. L'apprenant dispose donc de tous les éléments pour visionner la séance puis tester ensuite ses connaissances grâce à un quiz « bilan ». En fin d'apprentissage, il sera en mesure de maîtriser les bases indispensables à la tenue correcte d'une régie.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur la plate-forme France Université Numérique (FUN) et le cours démarrera le 6 novembre prochain. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Il est précisé que la lettre d'information du 14 septembre 2017 du site www.collectivites-locales.gouv.fr permet par l'activation d'un lien, un accès direct à la plate-forme d'inscription FUN de ce MOOC.

Les services de la DGFiP 22 se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

***Contact** : DGFiP 22 – Division « Collectivités locales » - Hélène PRÉVOST – 02-96-75-41-50 – helene.prevost@dgfip.finances.gouv.fr*